



**REUNION D'EXPERTS SUR LA SITUATION DANS LE SAHEL/  
SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'EVALUATION  
CONJOINTE UA-NATIONS UNIES**

**ADDIS ABEBA, 14 – 15 MARS 2012**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR RAMTANE LAMAMRA,  
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les experts,  
Chers invités,  
Mesdames et Messieurs**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Commission de l'Union Africaine et en mon nom propre, de vous souhaiter la bienvenue à Addis Abéba et de vous remercier d'avoir bien voulu répondre à notre invitation à prendre part à cette réunion d'experts sur la situation dans la région du Sahel. Cette importante participation, en nombre et en qualité, me semble constituer une illustration probante de l'intérêt grandissant attaché par tous aux problématiques de la région sahélo-saharienne.

Les conséquences de la crise qui a secoué la Libye tout au long de l'année 2011 se font durement ressentir sur les pays de la bande sahélo-saharienne. L'UA, en ce qui la concerne, n'a eu de cesse d'exprimer sa préoccupation face à la prolifération d'armes de toutes sortes dans la région et aux risques que cette situation fait peser sur la sécurité et la stabilité à long terme des différents pays concernés. D'autant que la région est confrontée au fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à des conflits latents, additionnellement à l'acuité des défis en matière d'environnement et de développement.

Le retour précipité, dans leurs pays d'origine, de dizaines de milliers de travailleurs migrants constitue une pression supplémentaire. Ce phénomène s'est en effet traduit par des pertes de revenus substantiels, dans un contexte caractérisé par une très grande pauvreté et une insécurité alimentaire aigue résultant de la sécheresse qui affecte les pays du Sahel. L'absence de perspectives de réintégration socio-économique crée un risque de tensions sociales susceptibles de dégénérer en crises politiques.

Les attaques perpétrées depuis la mi-janvier par des rebelles armés de retour de Libye, au Nord du Mali, constituent un facteur de complication supplémentaire. Non seulement parce qu'elles portent en elles le danger d'une plus grande déstabilisation de la région, mais aussi parce qu'elles ont induit des déplacements significatifs de populations, y compris en direction des pays voisins du Mali que je tiens à remercier, au nom de l'UA, pour leur accueil de ces milliers de Maliens en détresse.

**Mesdames et Messieurs,**

C'est dans ce contexte que l'UA et les Nations unies ont entrepris, du 7 au 23 décembre 2011, une mission pluridisciplinaire conjointe dans les pays de la région pour évaluer la situation. Le rapport de cette mission a été soumis à l'examen du Conseil de sécurité des Nations unies, le 26 janvier 2012, ainsi qu'à celui d'une réunion consultative ministérielle des pays de la région tenue le 29 janvier 2012, à Addis Abéba, en marge de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA. A cette occasion, les Ministres africains ont favorablement accueilli l'initiative de l'UA d'organiser, conjointement avec les Nations unies, la présente réunion d'experts.

La Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union s'est tout naturellement penchée sur la question. Elle a notamment réitéré la profonde préoccupation de l'UA face à la prolifération des armes dans la région sahélo-saharienne et à la menace qu'elle constitue pour la sécurité et la stabilité à long terme des pays de la région ; réitère sa position de rejet du paiement de rançons aux groupes terroristes ; fermement condamné les activités des groupes armés dans la région ; et demandé au Conseil de paix et de sécurité de l'UA de tenir une réunion spécifiquement consacrée à la situation dans le Sahel. C'est précisément pour préparer cette réunion ministérielle du CPS prévue pour le 20 Mars à Bamako que se tient votre présente réunion.

Les défis auxquels la région du Sahel est confrontée sont multiples. Il est, toutefois, admis qu'ils ne pourront être relevés avec succès que dans le cadre d'une approche holistique et coordonnée, pour les saisir dans leur globalité et pour appliquer des traitements différenciés aux phénomènes en présence. Il est tout aussi évident que le rôle principal revient aux pays de la région, qui, au cours de ces dernières années, ont déployé des efforts soutenus pour s'attaquer aux défis auxquels ils sont confrontés. En particulier, ils ont mis en place des mécanismes de coordination destinés à renforcer l'efficacité de leur action collective, notamment en matière de lutte antiterroriste. L'Union Africaine entend jouer pleinement son rôle dans ce domaine et contribuer, à travers le CAERT, au développement d'une coopération régionale renforcée au Sahel et à travers tout le continent.

Dès lors, l'objectif doit être de mobiliser un appui accru aux efforts en cours, dans le respect scrupuleux des priorités identifiés par les pays de la région. De manière plus précise, la présente réunion se doit :

- (i) de faire le point des efforts et initiatives en cours pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée;
- (ii) d'examiner les recommandations de la Mission d'évaluation conjointe et à convenir des modalités d'une action qui soit complémentaire aux efforts déployés par la région et renforce les programmes de soutien existants;
- (iii) de convenir d'actions prioritaires dans les trois domaines suivants:
  - (a) aspects sécuritaires et diplomatiques,
  - (b) questions humanitaires et réintégration des travailleurs migrants, et
  - (c) développement à long terme ;
- (iv) de formuler les grandes lignes d'un cadre d'action et d'accompagnement, fondé sur les plans existants, qui renforcera les efforts déployés dans la région et permettra un appui coordonné par la communauté internationale tant en matière de sécurité que de développement ; et
- (v) de convenir d'un cadre éventuel et des modalités d'une meilleure coordination entre tous les parties prenantes compte dûment tenu de leurs rôles respectifs, et d'un suivi efficace des recommandations qui résulteront de la réunion.

Les conclusions de votre réunion contribueront à informer les délibérations de la réunion de haut niveau du Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur la situation dans la région du Sahel, prévue à Bamako le 20 mars 2012.

**Mesdames et Messieurs,**

La situation au Sahel nous interpelle au plus haut point. Nous devons, dans cette région, relever le défi que pose un équilibre socio-économique très fragile dans un contexte sécuritaire rendu encore plus fragile par la présence de groupes armés et/ou terroristes et criminels qui ont profité d'une situation de conflit dans la région pour se réarmer.

Je voudrais, pour ma part, vous assurer de la détermination de l'UA à tout mettre en œuvre pour accompagner les Etats de la région dans leurs efforts individuels et collectifs de développement et de promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité. Cet engagement politique ne saurait aboutir sans un effort de coordination dans l'action des Etats concernés. Votre réunion à laquelle prennent part les Etats et un nombre significatif d'autres acteurs de la région constitue un jalon important dans cette direction.

A nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, il convient de rappeler la nécessité d'apporter un appui accru et renforce aux efforts de sécurité et de développement au Sahel. Je leur réitère l'appel que leur a lancé le Président de la Commission, lors la Conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières tenue le 11 mars 2012, à Tripoli. Il s'agit pour la communauté internationale de prendre l'exacte mesure des lourdes menaces qui pèsent sur les Etats du Sahel dans un contexte de prolifération des armes, d'insécurité et de pauvreté persistante.

Au moment où la communauté internationale dans son ensemble se penche avec plus d'attention et de sollicitude sur les problèmes de la région sahélo-saharienne, l'Union africaine ne ménagera aucun effort pour aider au renforcement de la coopération régionale et de l'action collective de soutien en sa faveur. Ce faisant, il importe de consolider les acquis et les instruments déjà mis en place et d'impulser l'action collective afin d'en accroître l'efficacité à travers des synergies et des interactions positives entre les différentes sphères dans lesquelles se déploie cette action.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie.